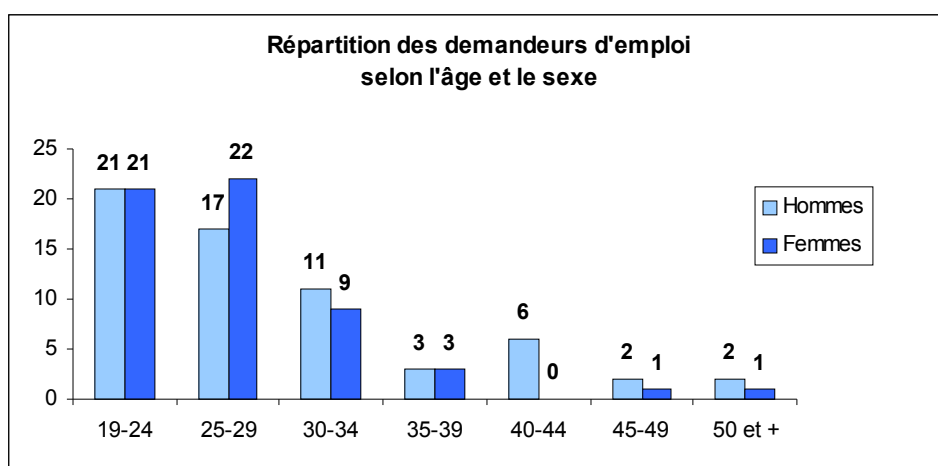


I - DEMANDES ET DEMANDEURS

A - Répartition selon l'âge et le sexe des demandeurs

119 personnes (soit 29 de plus que l'année dernière), dont 62 hommes et 57 femmes, ont diffusé leur demande d'emploi à l'occasion de la quatrième édition de la Bourse à l'Emploi.

L'âge moyen des demandeurs a baissé. Il est passé de 31 ans à 30 ans pour les hommes et de 29 à 27 ans pour les femmes.



La proportion des demandeurs de moins de 30 ans est en augmentation. Lors de la dernière Bourse à l'Emploi cette catégorie représentait 57 % des hommes et 72 % des femmes tandis que cette année, elle représente 61 % des hommes et 75 % des femmes.

La différence d'âge entre les demandeurs masculins et féminins s'explique par le nombre plus élevé d'hommes de plus de 40 ans à la recherche d'un emploi.

Toutefois, 8 de ces 10 personnes exercent déjà une activité et souhaitent évoluer professionnellement vers des postes à responsabilité exigeant de l'expérience (directeur de jardinerie, chef de culture, responsable d'entreprise de paysage, responsable commercial).

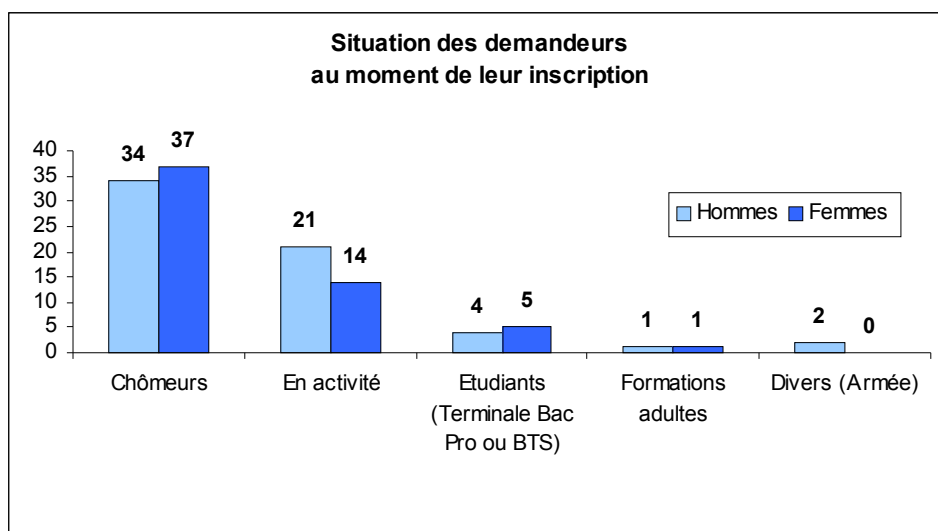
B – Situation professionnelle des demandeurs

Les personnes en situation de recherche d'emploi représentent environ 60 % des utilisateurs du service Bourse à l'Emploi.

35 demandeurs sont en activité mais 23 d'entre eux souhaitent évoluer vers des postes plus «intéressants», correspondant mieux à leur profil: critères de salaire, de responsabilité, d'autonomie et de localisation géographique.

Les 12 autres, actuellement en CDD (contrat à durée déterminée) recherchent un emploi avant le terme de leur contrat.

Les demandeurs en activités inscrits à la Bourse à l'Emploi représentaient 35 % des utilisateurs en 1999 et 29 % cette année.

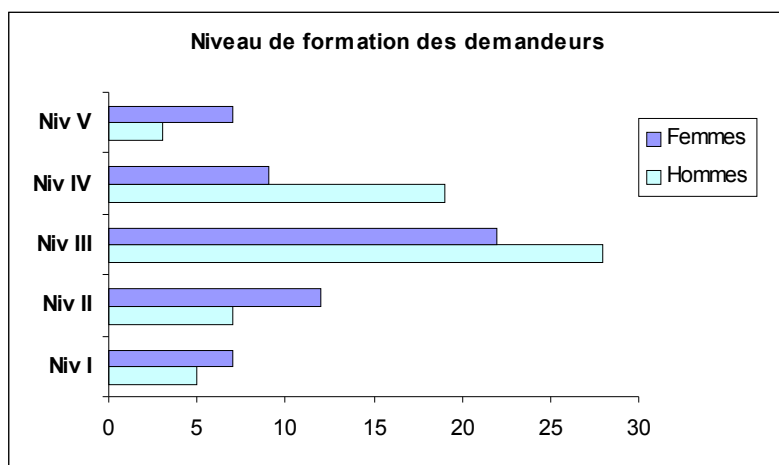


Chez les demandeurs de sexe féminin 65 % des femmes sont en situation de chômage et 24,5 % d'entre elles occupent déjà un emploi au moment de leur inscription à la bourse à l'emploi.

Environ 55 % des demandeurs de sexe masculin sont au chômage mais 34 % d'entre eux ont un emploi.

C - Formation des demandeurs

Peu de demandeurs (8 % seulement) se contentent désormais d'un CAPA ou d'un BEPA. 42 % ont un diplôme de niveau III et plus de 65 % une formation équivalente ou supérieure au niveau III.



*Rappel :

Niveau V : CAPA, BEPA...

Niveau IV : BTA, BAC PRO...

Niveau III : BTSA, DEUG...

Niveau II : Licence, Maîtrise, Ingénieur Agricole...

Niveau I : DESS, Ingénieur Agronome, Doctorat...

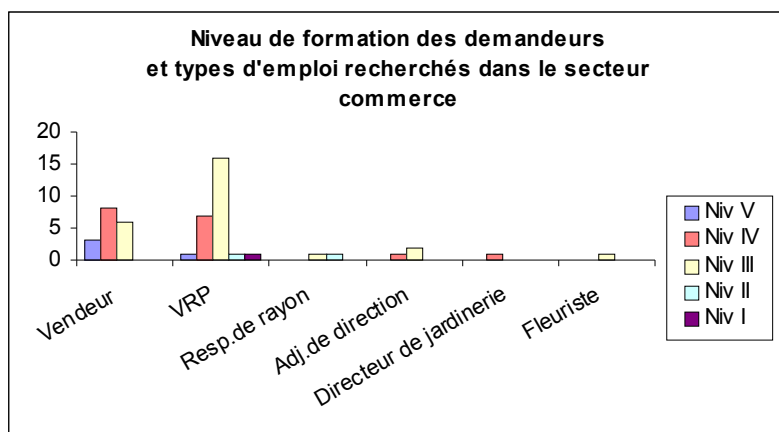
Ainsi que lors de la Bourse à l'Emploi précédente, le niveau III de qualification est le plus fréquent et concerne 45 % des demandeurs masculins et 38 % des demandeurs féminins. Les titulaires d'un BTS Technico-Commercial sont les plus nombreux.

Enfin, le nombre de candidats ayant une qualification égale ou supérieure au niveau II augmente et passe de 9 % en 1999 à 28 % cette année.

Ce niveau concerne essentiellement le secteur de la recherche et expérimentation variétale mais également celui des aménageurs et concepteurs du paysage.

D – Secteurs d'activité et niveau de formation

♦ Le secteur commerce / distribution

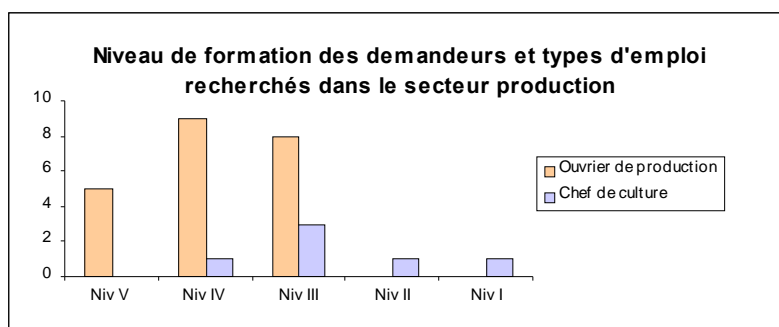


90 % des demandeurs du secteur commercial ont un diplôme équivalent ou supérieur au niveau IV ce qui semble désormais devenir le niveau de formation minimum requis par les employeurs.

En outre, l'élévation du niveau de formation se confirme puisque 55 % des candidats de ce secteur ont, au minimum, un niveau III de formation.

♦ Le secteur de la production

La même tendance s'observe dans le secteur de la production, en effet, 77 % des demandeurs qui souhaitent s'orienter vers des postes d'ouvriers de production ont un diplôme supérieur ou équivalent au niveau IV.



♦ Le secteur du paysage

Le niveau de qualification des candidats de ce secteur d'activité est très hétérogène.

70,5 % d'entre eux ont un niveau minimum de formation équivalent au niveau III. Toutefois il faut préciser que 7 demandeurs (sur 17 dans ce secteur) recherchent un poste de concepteur / aménageur en espaces verts, or ce travail nécessite généralement un niveau d'étude supérieur.

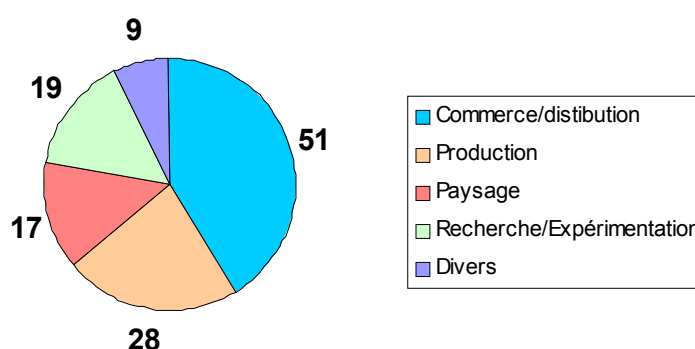
♦ Le secteur de la recherche / expérimentation

Dans ce domaine d'activité les exigences de qualification et de technicité sont plus importantes et c'est pourquoi 84 % des demandeurs de ce secteur ont une formation supérieure ou équivalente au niveau II.

E – Nature des demandes d'emploi

Cette année encore plus de la moitié des demandes (soit 66 %) concerne les domaines de la commercialisation et de la production.

Répartition des demandes selon le secteur d'activité



Certains demandeurs, polyvalents, recherchent un poste en production horticole ou en vente, ce qui explique que le nombre de demandes soit de 124 pour 119 demandeurs inscrits.

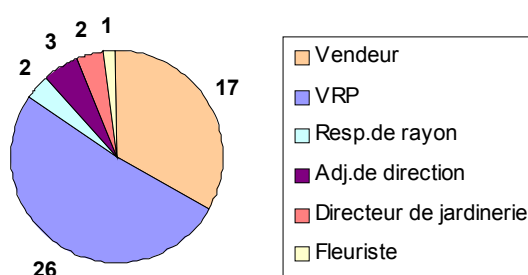
♦ Le secteur commerce / distribution

51 demandes de postes concernent ce secteur d'activité.

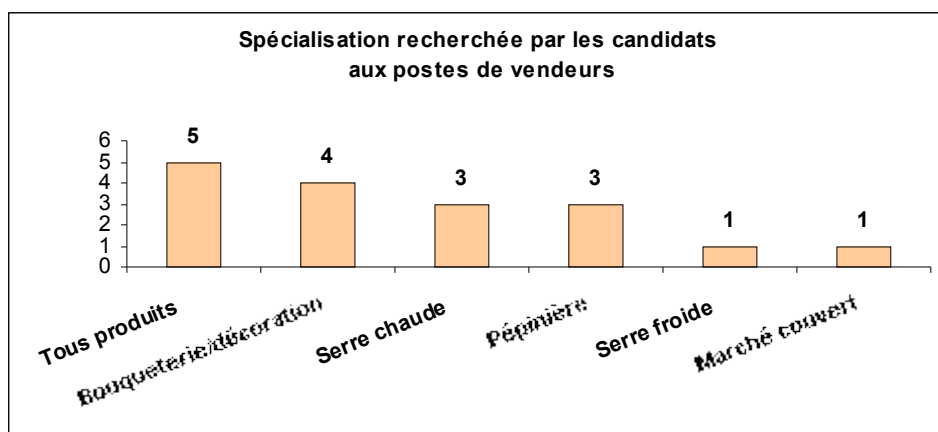
Les postes de vendeurs en jardinerie semblent moins recherchés que lors de la dernière Bourse à l'Emploi tandis que ceux de technico-commerciaux et VRP enregistrent une forte augmentation.

Ils représentent 51 % des demandes du secteur commerce contre 42 % l'an passé.

Types de postes recherchés dans le secteur commerce/distribution

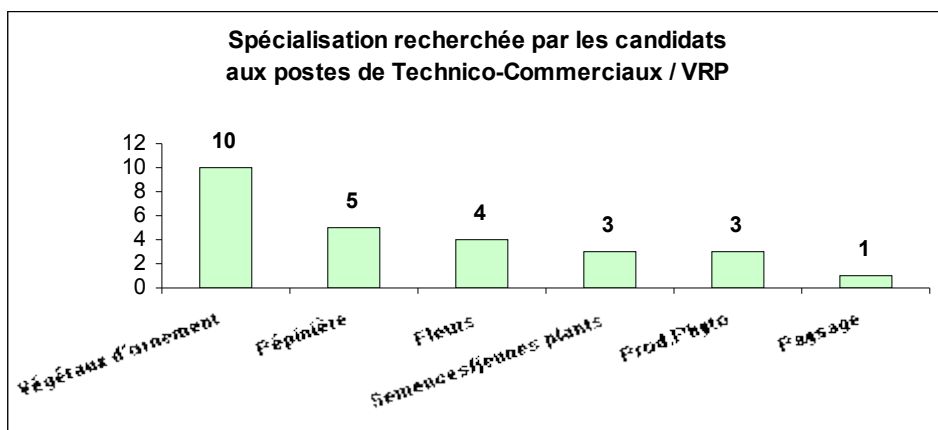


Les postes à responsabilité, tels que directeur ou directeur adjoint de jardinerie, sont plus recherchés que les postes de responsables de rayons qui passent de 12 demandes en 1999 à 2 cette année.



Le secteur bouquetterie / décoration des jardinerie est particulièrement prisé par les demandeurs de postes de vendeurs notamment par ceux ayant une formation en fleuristerie (CAP fleuriste).

5 demandeurs n'expriment pas de préférence et se déclarent polyvalents, prêts à travailler dans tous les rayons, sur tout type de produits.



Une majorité des demandeurs de postes de Technico-Commerciaux ou VRP sont issus des formations de BTS Technico-commerciaux spécialité Végétaux d'ornement ce qui explique leur attrait pour la vente de ces produits.

♦ Le secteur de la production

Les postes d'ouvriers qualifiés de production représentent 78, 5 % des demandes en production.

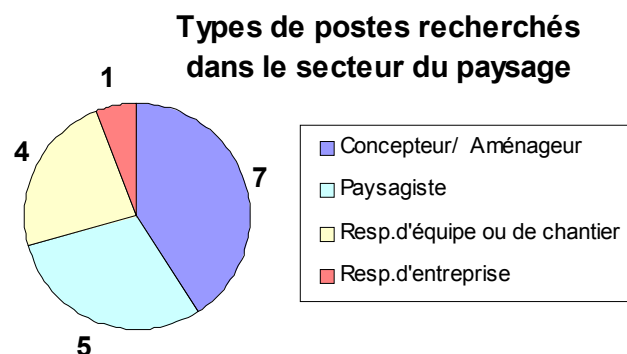
Sur 22 candidats, 20 s'intéressent à la production horticole, un autre au maraîchage et un à la spécialisation pépinière.

Enfin, si en 1999 17 candidats recherchaient des postes de chefs de cultures, seulement 6 sont prêts à prendre ces responsabilités dans le secteur horticole (4 candidats) ou dans la pépinière (2 candidats).

♦ Le secteur du paysage

Le nombre et la variété des postes se maintiennent dans le secteur du paysage.

On peut toutefois noter une baisse des demandes pour les emplois de paysagistes au profit de ceux de concepteurs/aménageurs en bureau d'étude (7 demandes cette année pour 3 l'an passé)



♦ Les autres secteurs d'activités

Une nette progression des demandes de postes liées à la filière «semences» a été enregistrée.

En effet, cette année, 16 % des postes recherchés concernent la sélection, l'expérimentation et la recherche variétale.

Enfin, les demandes de postes regroupées sous une rubrique «divers» concernent le secrétariat ou la comptabilité des entreprises horticoles, la formation et l'enseignement et représentent 7,5% des demandes.

F – Origine géographique et mobilité des demandeurs

A l'instar de la précédente Bourse à l'Emploi, la majorité des demandeurs , soit 39,5 %, est issue de la région des Pays de Loire.

Environ 64 % des utilisateurs du service sont originaires d'un pôle constitué par les régions Pays de la Loire, Ile de France et Bretagne.

Les régions de l'Arc Atlantique (de la Haute Normandie à l'Aquitaine) regroupent 69 % des demandeurs d'emploi.

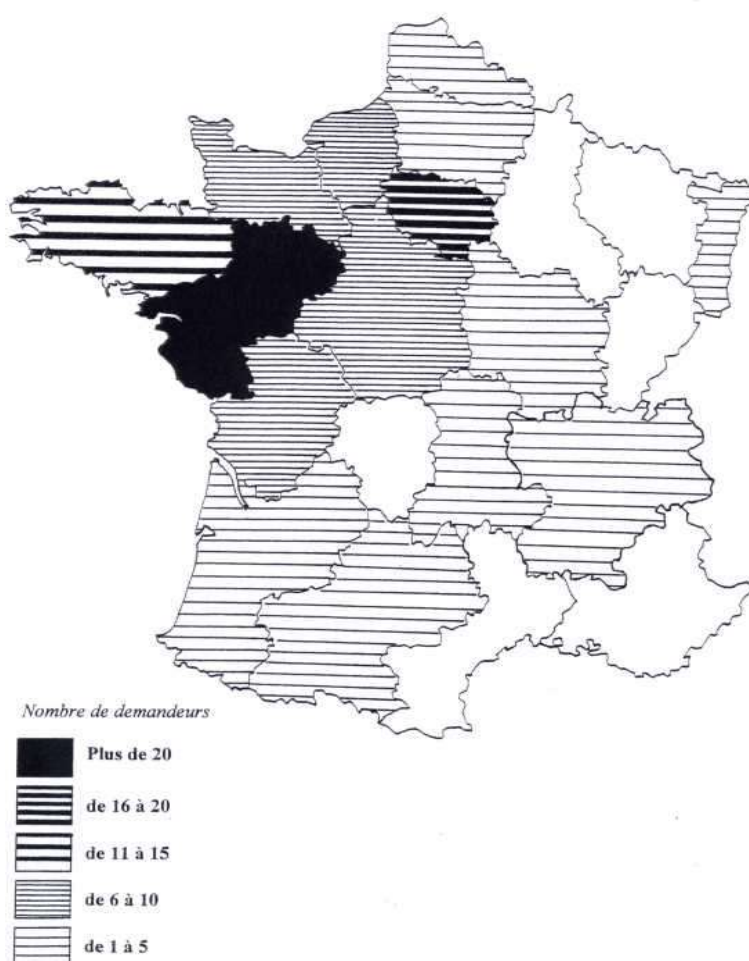
Cette statistique s'explique en partie par la notoriété du Salon du Végétal dans les régions du Grand Ouest.

Ce Salon, rendez-vous incontournable des professionnels de la filière horticole, incite de nombreux demandeurs à se déplacer.

72 des 119 demandes ont été enregistrées lors des 3 jours de ce Salon.

Origine géographique des demandeurs

- Bourse à l'Emploi 2000 -



Les demandeurs ont une mobilité professionnelle limitée et ils axent généralement leur recherche d'emploi sur leur région d'origine ou les départements limitrophes.

36 % des demandeurs veulent exercer une activité dans les départements du Grand Ouest (départements côtiers de la Basse Normandie à l'Aquitaine). Mais plus de la moitié d'entre eux se cantonne à la région Pays de Loire.

Les employeurs des régions du Nord et de l'Est de la France ne trouvent pas de candidat et les recrutements y sont longs et difficiles. 2 candidats sont prêts à y rester travailler, mais ils résident déjà dans ces régions.

Les régions du Sud sont elles aussi quelque peu boudées par les demandeurs d'emploi, seul 6 % d'entre eux acceptent d'aller y travailler.

Pourtant, environ 12 % des demandeurs se disent mobiles sur toute la France et 7,5 % sont prêts à étudier des propositions de postes en Europe.

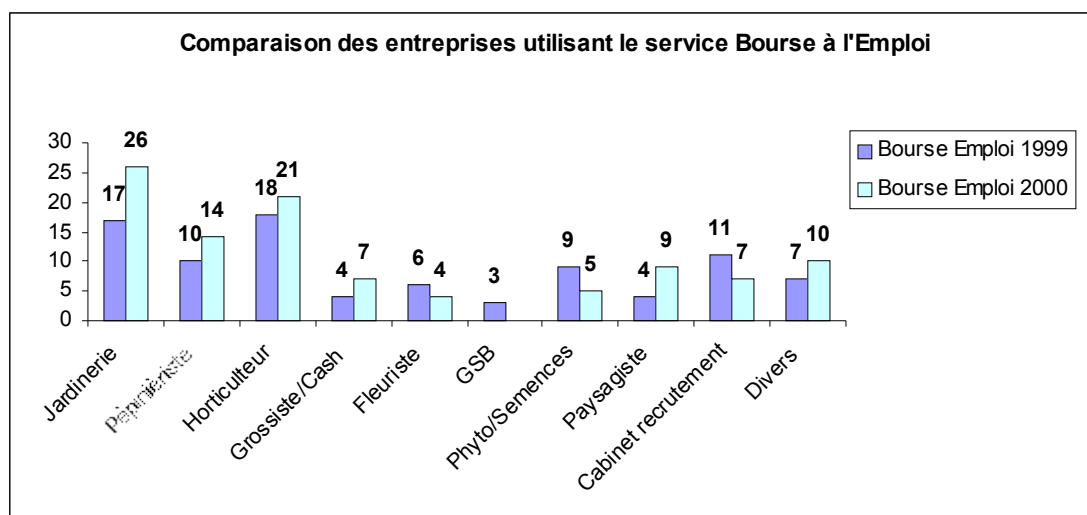
Pour la plupart il s'agit des candidats recherchant des postes à responsabilité, à haute technicité (recherche variétale) ou à intégrer de grands groupes commerciaux (secteur export).

II – OFFRES D’EMPLOI ET RECRUTEURS

A – Nature des entreprises

Cette année 103 entreprises différentes ont déposé 122 offres d’emplois auprès de notre service.

Comme lors de la dernière édition de la Bourse à l’Emploi, les entreprises les plus nombreuses (59% d’entre elles) sont celles des secteurs du commerce et de la production.



Les jardinerie représentent 25 % des employeurs et 34% des recruteurs sont des producteurs (pépiniéristes et horticulteurs confondus).

Les employeurs du secteur paysage enregistrent également une progression.

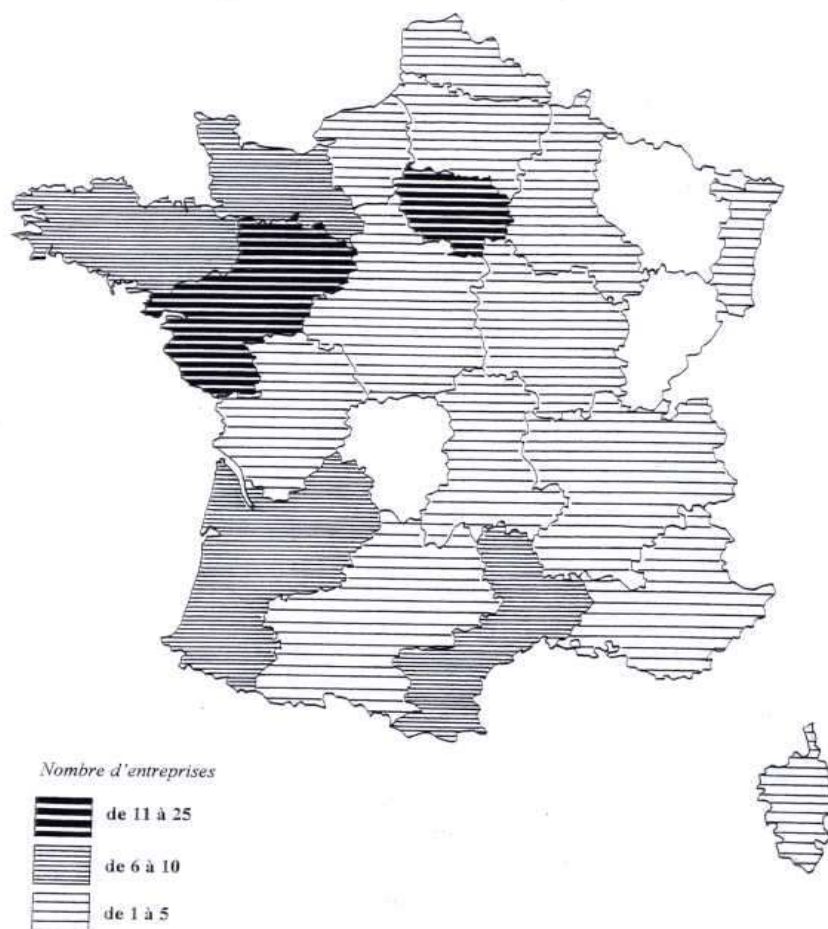
Les cabinets de recrutement, moins nombreux que l’année dernière sont toujours présents pour le recrutement sur des postes de Technico-Commerciaux et de responsables en jardinerie.

B – Localisation des entreprises

35 % des entreprises se situent dans les régions Ouest de la France : Pays de Loire, Bretagne, Basse Normandie.

Les régions du littoral atlantique regroupent 44 % des employeurs.

Localisation des employeurs (selon le siège social des entreprises)



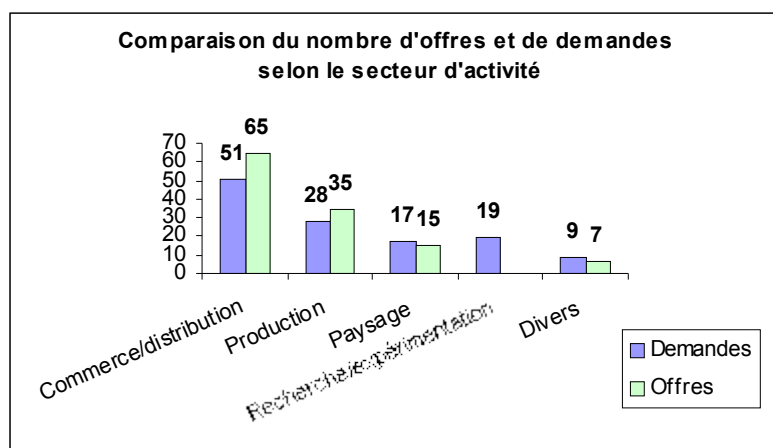
La région parisienne est toujours porteuse d'emplois et 23 % des entreprises y sont localisées.

La localisation des entreprises est sensiblement la même que l'année précédente si ce n'est la région Languedoc Roussillon qui se distingue. 7 entreprises utilisant le service de la Bourse à l'Emploi y sont localisées cette année et aucune ne l'était auparavant.

La plus forte concentration des entreprises se retrouve dans les régions Ouest et Parisienne mais on peut remarquer une localisation plus diffuse dans les autres régions. (19 régions sont concernées par la Bourse à l'Emploi pour 12 l'année dernière)

C - Comparaison de l'offre et la demande d'emploi

Plus de la moitié des postes proposés (environ 53 %) concerne le secteur commerce/distribution et cette année encore l'offre est supérieure à la demande.



Deux nouvelles tendances se dessinent. Les offres d'emplois dans le domaine de la production sont désormais plus nombreuses que les demandes. Enfin, aucune offre d'emploi n'a été enregistrée pour les postes du secteur recherche/expérimentation qui intéresse pourtant 19 demandeurs.

D – L'offre et la demande dans les différents secteurs d'activité

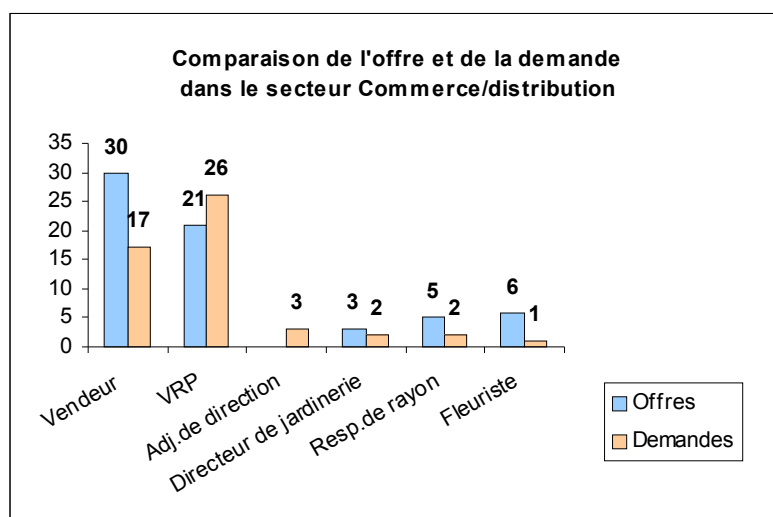
♦ Secteur commerce/distribution

Dans le secteur commercial, l'étude comparative de la nature des postes proposés et recherchés laisse apparaître un décalage entre l'offre et la demande.

30 postes de vendeurs en jardinerie sont à pourvoir et seulement 17 candidats s'y intéressent.

En outre, ce sont les vendeurs qualifiés en pépinière qui font le plus défaut. 16 des 30 postes de vendeurs concernent le rayon pépinière, suivi de près par les rayons bouqueterie/décoration et marché couvert.

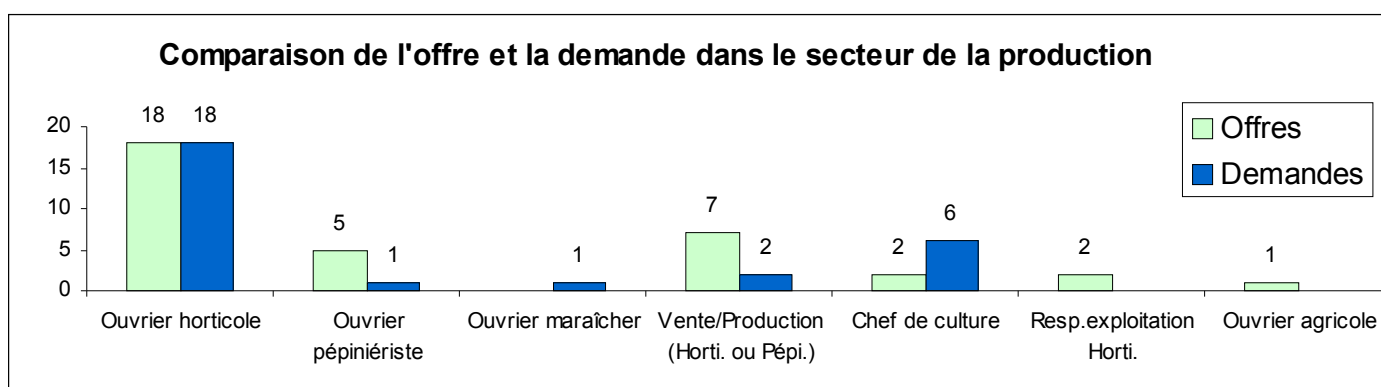
Le secteur de la fleuristerie connaît également une pénurie de candidats même si les employeurs ont diminué leurs exigences concernant le profil des recrutés (expérience moins souvent exigée et compensée par une formation interne à l'entreprise).



A l'inverse, la forte augmentation des demandes d'emplois de technico-commerciaux n'est pas compensée par une augmentation des postes offerts.

♦ Secteur Production

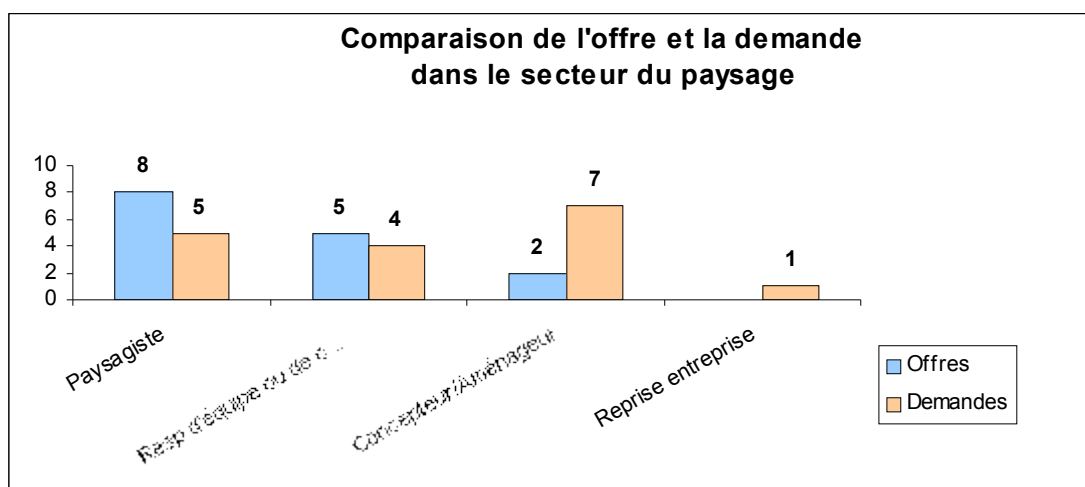
L'offre et la demande de postes en production horticole s'équilibrent alors que l'offre est supérieure à la demande pour les postes de pépiniéristes (cf. graphique page suivante)



Peu de candidats de ce secteur souhaitent exercer une activité de production doublée d'une activité de vente sur l'exploitation alors que les employeurs recherchent cette polyvalence.

♦ Secteur du paysage

A la lecture du graphique on peut noter un certain décalage entre l'offre et la demande.



Il n'y a pas assez de candidats aux postes de paysagistes et de chefs d'équipes en espaces verts.

Au contraire, les postes de concepteurs et aménageurs en paysage qui nécessitent une meilleure qualification sont plus recherchés par les demandeurs.

E - Les exigences des employeurs

Dans les secteurs de la production et du commerce les employeurs recherchent des candidats qui montrent une capacité d'adaptation et qui sont de bons techniciens (connaissance du produit et du secteur).

Les employeurs déclarent également que pour les postes liés au commerce et la distribution le niveau standard et minimum de qualification est le BTS.

Désormais une bonne expérience est souvent préférée aux diplômes et devient un critère premier de sélection des candidats.

III – BILAN DU TRAITEMENT DES OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI

A – Les employeurs

79 employeurs ont répondu à notre enquête téléphonique et 17 ont réussi à pourvoir des postes de vendeurs en jardinerie et d'ouvriers horticoles qualifiés.

53 employeurs n'ont pas consulté les demandes d'emploi sur le Minitel ou affichées lors du Salon du Végétal.

Ils sont 61 à avoir laissé l'initiative du contact aux demandeurs mais plus de la moitié d'entre eux n'a pas été contactée.

Plus de trois mois après la fin de la Bourse à l'emploi, 26 postes ne sont toujours pas pourvus.

11 postes d'ouvriers qualifiés de production (dont 8 en pépinière), 6 postes de vendeurs en jardinerie, 4 postes de paysagistes (avec une qualification petite maçonnerie et conduite d'engins lourds), 3 postes de technico-commerciaux, 1 poste de fleuriste et 1 poste de directeur de jardinerie, restent vacants.

Les employeurs s'expliquent cette pénurie de candidats par le manque de mobilité et le «désintérêt» pour certaines formations et qualifications comme par exemple la pépinière.

Aujourd'hui l'offre n'est pas adaptée à la demande et les incidences sont importantes comme en témoignent les employeurs:

Un paysagiste explique «nous avons du travail mais aucun candidat, aujourd'hui je renonce temporairement à mon projet d'agrandissement de la structure faute de personnel!»

Un horticulteur du sud de la France déclare «nous ne trouvons plus d'employés qualifiés en horticulture et si nous avons des candidats potentiels ils ne font pas preuve de mobilité et souhaitent travailler à moins de 30 km de chez eux.

Pour pallier cette situation nous recrutons un personnel non qualifié dont le geste est moins sûr et le temps d'adaptation plus long»

En conclusion, si les employeurs apprécient la démarche Bourse à l'Emploi ils souhaitent néanmoins quelques améliorations :

- une simplification du système de consultation Minitel (organisation des offres et demandes en rubriques thématiques)
- un descriptif de la qualification et de la mobilité des candidats plus détaillé.

B - Les demandeurs

Les 119 demandeurs inscrits à la Bourse à l'Emploi ont été contactés téléphoniquement mais seulement 49 ont répondu à notre enquête.

18 d'entre eux ont trouvé un emploi grâce à ce service :

- Dans le secteur commerce/distribution 5 personnes ont un poste de vendeur en jardinerie, 3 autres occupent un poste de technico-commercial et un candidat a un emploi de responsable de jardinerie.

- 7 demandeurs occupent des postes dans le secteur de la production : 5 ouvriers horticoles, 1 responsable de culture et 1 responsable de pépinière.

- 1 candidat a trouvé un emploi d'ingénieur agronome et un autre un poste de responsable qualité.

Une large majorité des demandeurs a eu une démarche active puisque 44 ont consulté les propositions d'emplois lors du salon du Végétal (pour 32 personnes) ou sur Minitel (pour 12 personnes) et 29 ont contacté au minimum un employeur.

En outre, la moitié des demandeurs a été contactée par au minimum un employeur, pour la plupart des horticulteurs ou des cabinets de recrutement.

Malgré une satisfaction générale, les demandeurs souhaitent que l'Internet devienne un outil de consultation des offres et de dépôt des demandes et que le descriptif des offres (missions et conditions du contrat) soit plus détaillé.

Conclusion

Le bilan de cette Quatrième édition de la Bourse à l'Emploi est mitigé.

Certes, le nombre d'offres et de demandes diffusées lors de l'opération est en augmentation, mais à ce jour, de nombreux postes ne sont encore pas pourvus.

En outre, les employeurs ne se sont pas contentés de la « Bourse à l'Emploi » et ont multiplié les démarches de recrutement (Tribune verte, journaux professionnels, organismes spécialisés dans le recrutement, établissements de formation...) sans toutefois parvenir à recruter du personnel pour les postes proposés.

Aujourd'hui dans certains secteurs d'activités il y a une inadéquation entre l'offre et la demande.

D'après nos résultats d'enquête cette remarque semble particulièrement concerner :

- le secteur du commerce, pour les postes de vendeurs en jardinerie
- le secteur de la production pour les postes d'ouvriers qualifiés, notamment les pépiniéristes

Le rapport employeurs / employés est devenu favorable aux demandeurs ce qui expliquerait en partie le manque de mobilité de ces derniers.